



Nom des parents .....

Nom, prénom de(s) l'enfant(s) et date de naissance :

.....  
 .....  
 .....

Adresse : .....

.....  
 .....  
 .....

	Après-midi
Mercredi 15 Mai	
Mercredi 22 Mai	
Mercredi 29 Mai	
Mercredi 5 Juin	
Mercredi 12 Juin	
Mercredi 19 Juin	
Mercredi 26 Juin	
Mercredi 3 Juillet	

✿ **Comment s'inscrire** ✿

- > Par internet à l'adresse suivante : [clshradon@orange.fr](mailto:clshradon@orange.fr)
- > Par téléphone au 07 87 99 46 19
- > Par courrier en renvoyant le bulletin d'inscription à l'adresse suivante :  
 Centre de loisirs municipal d'Écouves  
 Annexe du foyer rural, Radon 61250 Écouves

Selon la date d'inscription, la confirmation se fera par mail, courrier ou téléphone.

Attention toute inscription engagée sera facturée sauf sur la présentation d'un certificat médical pour les annulations du jour même.



Le centre de loisirs  
Municipal d'Écouves



Vous propose son programme d'activité pour les mercredis  
loisirs du 15 Mai au 3 Juillet sur le thème :

# La nature en folie

Accueil de vos enfants  
de 3 à 17 ans

De 13h30 à 17h30  
(pour l'après-midi)

Garderie le soir  
jusqu'à 19h



✿ Suivez-nous sur Facebook : **ACM Écouves** ✿

## Les tarifs

Garderie du soir : 1€

Repas : 4,16€



Pénalité appliquée en cas de retard des parents à la garderie : 2,82€

### Tarifs enfant CUA

Quotient familial	1 enfant	2 enfants et plus
	Demi-journée	Demi-journée
0 - 630	3,37	2,77
631 - 975	4,70	4,07
976 - 1400	5,30	4,54
+ 1401	5,86	5,10

### Tarifs enfant hors CUA

Quotient familial	1 enfant	2 enfants et plus
	Demi-journée	Demi-journée
0 - 630	6,28	5,61
631 - 975	6,81	6,16
976 - 1400	7,42	6,64
+ 1401	7,95	7,17

	Après-midi
Mercredi 15 Mai	Décoration du jardin
Mercredi 22 Mai	Fête des parents acte 1
Mercredi 29 Mai	Impression de fleurs
Mercredi 5 Juin	Nettoie ta ville
Mercredi 12 Juin	Fête des parents acte 2
Mercredi 19 Juin	Balade : à la cueillette des fleurs
Mercredi 26 Juin	Grand jeu : Fleur du sourire
Mercredi 3 Juillet	La fête de la nature

#### Petites infos utiles :

Le planning des activités peut être modifié en fonction du temps et/ou de l'envie des enfants.

Le port des chaussons dans la structure est obligatoire. Merci de fournir à votre/vos enfant(s) un sac avec les chaussons, une gourde, un gilet et manteau marqué de son nom.

L'opération brosse à dent est toujours en cours